



Université de Lucerne

Faculté de droit



À propos de la Faculté

La Faculté de droit de l'Université de Lucerne est la plus jeune de toute la Suisse. Elle offre depuis octobre 2001 des études de droit selon le modèle de Bologne et a réussi à prendre toute sa place dans le paysage suisse de la recherche et des hautes écoles.

Les principaux motifs de ce succès sont les suivants :

- des professeurs hautement qualifiés, motivés et experts professionnels (à côté de l'enseignement académique, ils se consacrent en effet aussi aux activités juridiques et judiciaires) ;
- des professeurs toujours à disposition des étudiants ;
- grâce à un nombre réduit d'étudiants et à un corps d'enseignants important, les leçons se déroulent dans des aulas qui ne sont pas bondées, améliorant ainsi les possibilités d'apprentissage.

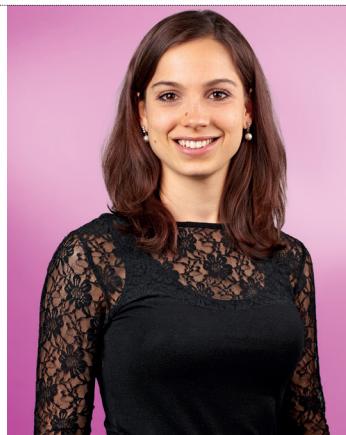
La stratégie de notre Faculté se résume donc par la devise «mieux vaut la qualité que la quantité».

Débouchés professionnels

L'étude du droit présente le grand avantage d'ouvrir de très nombreuses portes : les professions possibles sont celles d'avocat, de juge, de notaire, de procureur général, de greffier, de juriste au sein de l'administration publique ou en entreprise privée, de politicien, de diplomate, de manager ou de professeur à l'université.

«Si j'avais une petite sœur qui souhaitait étudier le droit, je lui recommanderais la Faculté de droit de l'Université de Lucerne – pour les trois raisons suivantes : Premièrement, le nombre d'étudiants à Lucerne est raisonnable, ce qui crée une ambiance personnelle dans la plus jeune Faculté de droit de toute la Suisse. Deuxièmement, l'Université a un emplacement unique – à proximité immédiate de la gare et du lac des Quatre-Cantons avec une vue magnifique sur les Préalpes. Troisièmement, les professeurs lucernois ont des exigences élevées, ce qui n'est pas toujours facile mais vaut son pesant d'or pour l'avenir !»

Dr. iur. Josianne Magnin, Maîtrise universitaire bilingue en droit des universités de Lucerne et de Neuchâtel, Alumna de l'Université de Lucerne



MASTER BILINGUE EN DROIT

Description du programme

L'Université de Lucerne propose, en coopération avec l'Université de Neuchâtel, un double cursus de Master bilingue en droit. Ce programme offre aux étudiants la possibilité d'acquérir des compétences juridiques solides dans les deux principales langues nationales et de découvrir une autre culture. Une bonne maîtrise de l'allemand et du français constitue une condition d'accès préalable. Des cours de langue approfondis sont proposés dans les deux langues et sur les deux sites universitaires. Etudier les sciences juridiques au sein d'un programme structuré entre deux facultés de droit permet d'accéder à une très large offre de cours dans les différentes disciplines juridiques.

Organisation des études

Le double cursus de Master en droit des Universités de Lucerne et de Neuchâtel comprend 120 points ECTS. 60 points ECTS doivent être acquis à l'Université de Lucerne et 60 à l'Université de Neuchâtel. Le double cursus de Master dure en règle générale quatre semestres, deux dans chaque université. Les règlements d'études et d'examens de chaque université font foi pour la partie du programme qui s'y déroule.

Programme d'études à Lucerne et à Neuchâtel

Lucerne	Points ECTS	Neuchâtel	Points ECTS
Cours à option	50	Cours à option	44
Mémoire de Master	10	Séminaire thématique	8
Total points ECTS LU	60	Mémoire de Master	8
Total points ECTS double Master 120			60
Durée : 4 semestres			

Il est par ailleurs possible de faire le choix d'un profil spécialisé de Master à Lucerne ou d'une orientation à Neuchâtel.

Diplôme

Les Universités de Lucerne et de Neuchâtel délivrent conjointement un diplôme de Master avec le titre de «*Zweisprachiger Master der Rechtswissenschaft der Universitäten Luzern und Neuenburg – Maîtrise bilingue en droit des Universités de Lucerne et Neuchâtel – MLaw (Luzern/Neuchâtel)*».



Parcours d'études

L'organisation de l'enseignement dans notre Faculté suit ce que l'on appelle le «modèle de Bologne», et s'articule de la manière suivante.

Bachelor :

Six semestres, durant lesquels sont étudiés les domaines traditionnels du droit, c'est-à-dire le droit privé, le droit public, le droit pénal et les disciplines fondamentales. Le Bachelor s'obtient avec 180 crédits, par des examens écrits, la rédaction de trois travaux et la résolution d'un cas pratique dans le cadre d'un exercice.

Master :

- *Master ordinaire* : trois semestres, durant lesquels domine une liberté de choix totale parmi plus de 100 enseignements, dont de nombreux en anglais. En outre, la Faculté propose sept profils spécialisés, afin d'orienter le choix des étudiants. Les profils peuvent être cumulés et sont acquis par la validation de cinq modules.
- *Master plus* : combinaison entre la filière régulière de Master à la Faculté et un semestre supplémentaire d'étude dans une autre faculté, afin d'acquérir de solides connaissances de base dans des matières non juridiques. Les Master plus suivants sont proposés : MLaw et Economics & Management, MLaw et International Relations, MLaw et Health Policy.
- *Master bilingue* : notre Faculté offre, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, la possibilité d'obtenir en quatre semestres un Master bilingue en droit (Lucerne et Neuchâtel) de 120 crédits.
- *Double master international* : des cursus de Master intégrés en double diplôme (MLaw/LLM) sont proposés en partenariat avec plusieurs universités à l'étranger. Ces programmes offrent la possibilité de passer une année universitaire dans une faculté partenaire à l'étranger et d'obtenir ainsi deux diplômes autonomes.

Mobilité

Pour pouvoir ultérieurement enrichir ses connaissances, la possibilité de fréquenter durant un semestre d'études une autre université est offerte à tous les étudiants. Le système de mobilité prévoit des offres différentes :

- CH-Unimobil : programme d'échange avec toutes les universités de Suisse
- SEMP (Swiss-European Mobility Programme) : programme d'échange européen
- Partnership : programme d'échange mondial

Inscription

L'inscription à notre Faculté est possible uniquement de manière électronique par le site Internet de l'Université (<https://portal.unilu.ch>) avant le 30 avril, pour le semestre d'automne, et le 30 novembre, pour le semestre de printemps (www.unilu.ch/anmeldung).

Universität Luzern
Rechtswissenschaftliche Fakultät
Dekanat
Frohburgstrasse 3
Postfach 4466
6002 Luzern
T +41 41 229 53 00
rf@unilu.ch
www.unilu.ch/rf